



BRUEBACH INFOS

Décembre 2022 n° 105



SOMMAIRE

Le mot du Maire

p.3

Municipalité

Mesures face à la crise énergétique	p.4
Comptes rendus succincts des CM	p.5
Une nouvelle aire de jeux pour la maternelle	p.6
Fermeture de la mairie	p.6
Fête des aînés	p.6
Localiti	p.7
Urbanisme	p.8-9

Environnement

Décorations de Noël	p.10
Pétards et feux d'artifices	p.11
Programme de balayage	p.11

Jeunesse

Des champions à Bruebach	p.11-12
Conseil Municipal des Jeunes	p.13
Fête de la Saint-Nicolas	p.14

Vie associative et culturelle

Projection du film en Alsacien D'Goda	p.15
Société d'Histoire de Bruebach	p.15-16
Association Culture et Loisirs	p.17-18
Association des Parents d'Elèves	p.18-21
Ecole de Musique	p.22
Conseil de Fabrique	p.23-24
Association Culture et Loisirs	p.25
Société d'Histoire de Bruebach	p.25
Ecole de musique	p.26
Harmonie-Fanfare	p.26

Agglomération

Gestion de l'eau	p.27
Assainissement	p.28

Etat Civil

Anniversaires	p.29
Pacs Noces d'Or	p.30

Infos pratiques

Numéros utiles	p.31
----------------	------



Mairie

2 rue de l'Eglise
68440 BRUEBACH
Tél : 03.89.81.31.09
Courriel : mairie@bruebach.eu
Site internet : bruebach.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 à 12h et 13h à 17h
Mardi 8h30 à 12h et 13h à 17h
Mercredi FERME
Jeudi 8h30 à 12h et 13h à 17h
Vendredi 8h30 à 12h et 13h à 16h

Bulletin rédigé par les membres de la commission : Caroline MULLER, Priscille BAKAJ, Corinne HAJOSI, Aurélie L H O M M É , B r i g i t t e ESTERMANN.

Mise en page et impression par le secrétariat.

Publication périodique d'information communale gratuite.



LE MOT DU MAIRE

Chers Bruebachois,

Comme le veut la tradition, je tiens à vous adresser quelques mots avant de clore cette année 2022.

Les années se suivent, mais malheureusement se ressemblent depuis deux ans.

Après une accalmie de la COVID 19, nous voilà à nouveau confrontés à une hausse spectaculaire des contaminations avec « une triple épidémie » à laquelle la France doit faire face, avec la circulation simultanée de la Covid, de la bronchiolite et de la grippe, ce qui est complètement inédit avec une évolution encore difficile à prévoir.

La situation en Ukraine quant à elle, est malheureusement toujours d'actualité et plonge le monde entier dans une situation économique sans précédent avec comme conséquence une hausse générale des coûts impactant le pouvoir d'achat des familles ainsi que le bon fonctionnement de nos entreprises. Vous pourrez lire dans cette édition du Bruebach Infos le courrier que j'adresse à l'ensemble de nos administrés et associations afin de palier, d'anticiper et limiter ces surcoûts pour notre commune. C'est en conjuguant ensemble nos efforts que nous pourrons traverser cette crise.

Malgré tous ces aléas depuis le début de ce mandat, l'équipe municipale et les différentes commissions ont œuvré durant des mois pour l'avancement d'un certain nombre de dossiers importants qui sont maintenant actés et qui verront le jour rapidement.

Avant de conclure, je voudrais m'adresser avec mes adjoints, les membres du conseil municipal et l'ensemble du personnel communal, à tous les bruebachois, bruebachoises, aux enfants de nos écoles, à nos artisans, à nos associations, à nos chers aînés, à nos nouveaux habitants pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année avec nos vœux très cordiaux de santé, de réussite et de bonheur.

Noël sera certes à nouveau différent, mais toujours placé sous le signe du partage, de la famille, de la raison, de l'implication, de la compréhension d'un monde bouleversé au quotidien et ce, sans oublier les personnes ayant des difficultés quotidiennes, malades ou seules.

Laissons-nous guider en cette belle nuit de Noël, par l'espérance, le partage et la féerie si perceptible dans le regard pur des enfants.

Pour notre village comme pour notre pays, j'espère avec vous et selon la formule « mille ans de paix de par le monde ».

La situation sanitaire restant encore très critique, n'oubliez pas durant ces fêtes de fin d'année avec vos familles ou amis de vous protéger, de bien appliquer les différents gestes barrières et de respecter une distanciation suffisante.

Prenez soin de vous !

Bien à vous

Votre Maire

Gilles SCHILLINGER

MUNICIPALITE

Mesures face à la crise énergétique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Haut-Rhin

Bruebach, le 28 novembre 2022

**Commune de
BRUEBACH
68440**



Tél : 03 89 81 31 09

E-mail : mairie@bruebach.eu

Monsieur le Maire

aux

Bruebachois

Madame, Monsieur,

Pour nous adapter à la situation de crise énergétique actuelle, la commune a décidé de mettre en œuvre cette mesure afin de réduire les consommations d'énergie.

Pour anticiper les tensions dans les mois à venir et éviter les coupures d'électricité, notamment en cas d'hiver rigoureux, un effort collectif est nécessaire.

Nous tenons à vous préciser, que ces mesures sont nécessaires en raison des contraintes financières qui pèsent sur la commune qui, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire mis en place pour les particuliers. Cette situation fragilise nos prévisions budgétaires : si nous ne nous adaptions pas cela pourrait remettre en cause la stabilité fiscale de notre commune.

Dans ce contexte, vous trouverez, ci-dessous, les grandes lignes du plan de sobriété énergétique que nous mettons en place dans la commune.

Eclairage public :

- L'extinction de l'ensemble des éclairages a été mise en œuvre depuis le 1er octobre dernier.

Chauffage :

- Passage à 19° de l'ensemble des bâtiments communaux (mairie - école de musique - atelier) avec coupure systématique du chauffage dès que les locaux sont vides.
- A l'exception pour les bâtiments scolaires qui seront à 20°.
- Salle polyvalente à 16° sauf pour les manifestations 20°.

Nous sommes conscients que ces mesures pourront en gêner certains, mais nous devons tous fournir des efforts dans ce sens : la commune et les associations.

C'est en conjuguant ensemble nos efforts que nous pourrons traverser cette crise énergétique et cette période hivernale dans les meilleures conditions de bien-être.

Comptant sur votre compréhension.

Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



MUNICIPALITE

Compte rendu succinct du CM

Séance du 6 octobre

Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Approbation du procès-verbal du 8 septembre 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Travaux : Aménagement d'un chemin piétonnier rue de Rixheim

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Désignation d'un correspondant « incendie et secours »

Mme Brigitte OSTERTAG est désignée correspondant « incendie et secours » à l'unanimité des suffrages exprimés.

Séance du 10 novembre

Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Approbation du procès-verbal du 6 octobre 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Service Eau et Assainissement

Rapport sur l'eau 2021

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Finances : Budget SEA - Décision modificative n° 1

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Finances : Admission en non-valeurs des créances éteintes et irrécouvrables

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Transfert de la compétence eau - dissolution du budget annexe m49 de l'eau

La délibération est adoptée à l'unanimité des

suffrages exprimés.

Finances : Fixation du loyer de la maison place de l'Eglise

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fête des Séniors

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Huis clos : Aides aux personnes âgées vivants seules

Huis clos : Secours exceptionnel - Prise en charges des factures d'eau

Huis clos : Secours exceptionnel - Noël pour les enfants

Huis clos : Secours exceptionnel - Aide au chauffage

Séance du 28 novembre

Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Maintien ou non des fonctions de Madame Brigitte OSTERTAG, adjointe au maire, après le retrait de l'ensemble de ses délégations

La délibération est adoptée par 12 voix contre le maintien et 3 pour.

Détermination du nombre d'adjoints au maire et fixation de l'ordre du tableau

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Indemnités de fonction des élus municipaux

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Les délibérations et les procès-verbaux sont consultables sur le site internet :

bruebach.fr

MUNICIPALITE

Une nouvelle aire de jeux pour la maternelle

Juste avant les vacances de la Toussaint, la cour de récréation de l'école maternelle a eu la chance d'accueillir une nouvelle aire de jeux pour les plus petits : toboggan, échelle de cordes, rampe de pompier et mur d'escalade ravissent à nouveau les petits écoliers.

Après la dépose de l'ancienne structure et de son sol par les agents communaux car ils n'étaient plus aux normes, c'est la société Kompan qui s'est occupée de la suite des travaux pour un total de 18 270,48€ (prix de la structure, du sol et de leur mise en place). La commune a pu bénéficier d'une subvention de 2 790€ allouée par la CEA.



Fermeture de la mairie

Pendant les fêtes, le secrétariat de la mairie sera fermé à compter du vendredi 23 décembre jusqu'au lundi 2 janvier 2023 inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez néanmoins nous contacter par courriel à mairie@bruebach.eu ou par téléphone au 03.89.81.31.09.

Fête des aînés

Au vu du peu d'inscrits, la municipalité a décidé d'annuler la fête des aînés qui était prévue le dimanche 8 janvier 2023. A la place, elle distribuera à toutes les personnes ayant 70 ans et plus, un cadeau dans la matinée du samedi 7 janvier 2023.



MUNICIPALITE

LOCALITI

L'application mobile qui remplace MyCityPocket et informe bien plus encore !

Les dernières informations publiées sur le site vous seront transmises en temps réel : alertes, agenda, actualités, unes...

L'application est **gratuite**, sans inscription et sans abonnement : **pas besoin de vous créer un compte !**

Comment procéder :

1. Rendez-vous sur l'Apple Store ou le Google Play de votre téléphone.
2. Téléchargez gratuitement l'application mobile « Localiti »
3. Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement notre commune (via son nom ou son code postal)
4. Abonnez-vous en enregistrant Bruebach (68440) dans vos "favoris" 



Localiti
Votre information locale en temps réel

Maire de Petit-Chabreuil-sur-Mer (75000)
petit-chabreuil

Informations

Compte rendu de la Réunion de conseil du 04...

Etait présents Mme le Maire Sylvie Duand, les adjoints (Lauf M. Martin, excusé)...

Fermeture annuelle de secrétariat...

Le secrétariat de Maire sera exceptionnellement fermé la semaine du 13 au 19 août prochains.

Votre collectivité a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la **gratuitement** et sans nécessité de vous créer un compte !

Comment ça marche ?



1. Scannez le QR code pour télécharger gratuitement l'application mobile

2. Géolocalisez-vous ou recherchez votre localité et ajoutez-la dans vos « favoris »

3. Recevez les notifications directement, partagez-les et enregistrez-les dans vos « signets »

4. Contactez votre collectivité et transmettez-lui vos signalements en quelques secondes

5. Des questions ? Contactez l'équipe d'Assistance de Localiti en un clic !

A très vite sur Localiti !

A très bientôt sur Localiti !

MUNICIPALITE

Urbanisme

Envie d'installer des panneaux solaires, de rafraîchir vos façades ou de créer une véranda ?

Voici une synthèse imagée des déclarations à effectuer en fonction de la nature des réalisations que vous souhaitez entreprendre :

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

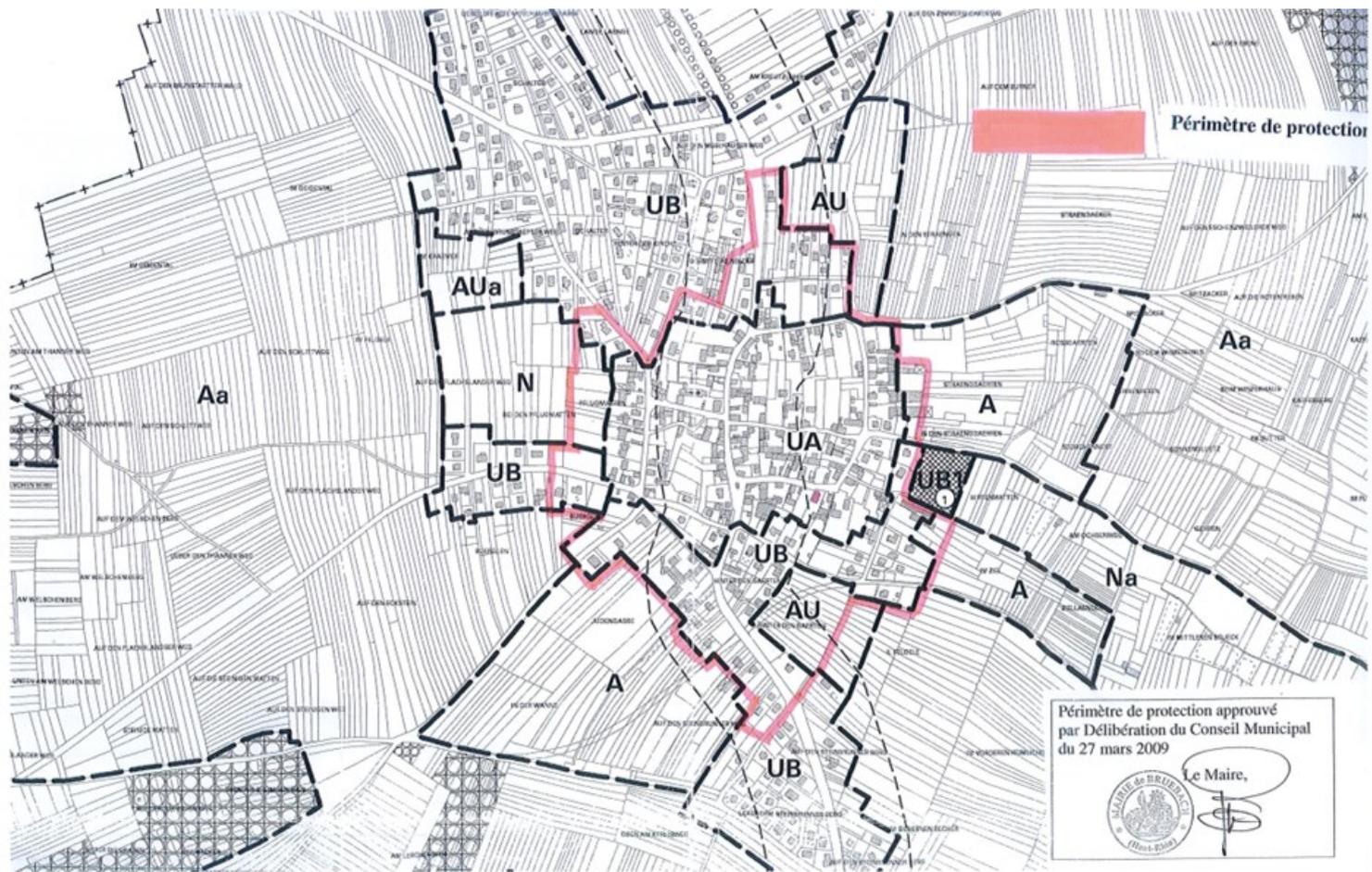
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

MUNICIPALITE

Outre ces formalités administratives obligatoires, il est important de rappeler qu'une partie de notre village étant classée en zone protégée¹, tout projet se trouve soumis à un double avis :

- Les services de la ville de Mulhouse en lien avec la commission urbanisme de la municipalité contrôlent la conformité au PLU² d'une part et
- L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) de l'UDAP³ se prononce sur les demandes d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable de travaux) ayant pour effet de modifier les espaces protégés d'autre part.



Nous restons évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous apporter tout complément d'information utile à la bonne marche de vos travaux.

1 : Du fait de la demande d'inscription à l'inventaire par les propriétaires de la maison paysanne de 1620

2 : Plan Local d'Urbanisme disponible sur le site de la mairie : <https://bruebach.fr/fr/rb/1146498/plan-local-durbanisme-57>

3 : L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin (UDAP) : 17 place de la Cathédrale 68000 COLMAR

ENVIRONNEMENT

Décorations de Noël

Samedi 5 novembre dernier, l'atelier communal s'est transformé en atelier confection des décorations de Noël.

Elles ont été mises en place le samedi 26 novembre dernier.

Des palettes en bois ont servi à fabriquer les petits sapins de Noël que vous avez l'occasion de voir aux entrées et centre village.

Des sapins ont également été installés avec des guirlandes lumineuses Place de l'Eglise, la crèche a retrouvé sa place au niveau du rond-point vers Mulhouse.



ENVIRONNEMENT

Pétards et feux d'artifices



Du 10 décembre 2022 au 3 janvier 2023 (8h00) il **EST INTERDIT** dans tout le département du Haut-Rhin, **l'achat, l'utilisation et le transport des pétards et feux d'artifices.**

Cette interdiction est entrée en vigueur par arrêté préfectoral du 9 décembre 2022.

Programme de balayage



Pour l'année 2023, le service de propreté urbaine effectuera le balayage des rues de notre commune les mercredis **15 mars, 12 avril, 21 juin, 26 juillet, 20 septembre, 25 octobre et 29 novembre.**

Ce planning peut être modifié en cas d'absence d'agent, de panne sur une balayeuse ou en cas de température négative.

Nous vous demandons de NE PAS STATIONNER vos voitures le long ou sur les trottoirs.

JEUNESSE

Des champions à Bruebach

2 Bruebachois Mathias Riccio et Mathis MULLER ROUBY s'illustrent avec leurs performances sportives, nous avons décidé de faire plus ample connaissance avec eux et vous les présenter.

Mathis MULLER ROUBY

J'ai 15 ans je suis au collège en 3ème et mon sport c'est le billard. Je le pratique depuis 5 ans et c'est en accompagnant mon papa aux entrainements que ça m'a donné envie d'en faire également.



JEUNESSE

Il n'y a pas d'aptitude particulière à avoir mais il faut tout de même faire preuve de stratégie et technicité pour gagner. Je suis licencié au billard club d'Altkirch qui compte une quinzaine de licenciés. En ce qui concerne mes entraînements j'y vais 2 fois par semaine soit environ 6h00.

Je participe régulièrement à différents tournois régionaux (Championnat Grand Est) mais également nationaux. En juin 2022 j'ai terminé 8^{ème} de finale au championnat de France qui s'est déroulé à Agen. J'ai également été Vice champion Grand Est en 2018 et en 2019 j'étais champion d'Alsace en catégorie benjamin U15.

Le club cherche de nouveaux membres, si vous êtes intéressés vous pouvez joindre M. MULLER Christophe (Président) au 06 23 94 01 18 Mail : president@bc-alkich.fr.

Une licence coûte environ 90€ et l'équipement (queue de billard) entre 50 et 100€.



Mathias RICCIO

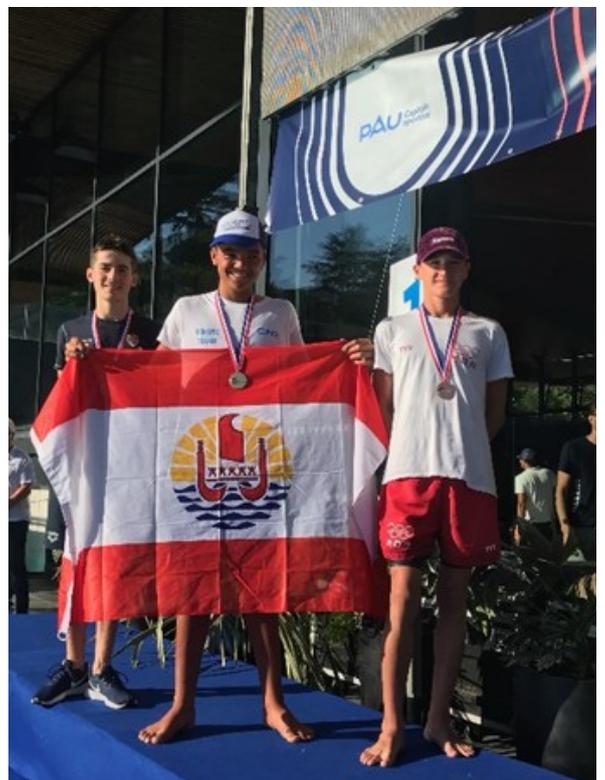
J'ai 13 ans et je suis en 4^{ème} en classe aménagée et mon sport c'est la natation. Je nage depuis que je suis tout petit et je suis au MON Mulhouse Olympique Natation depuis 2014. Je suis plutôt spécialisé en crawl et dos mais j'aime également participer à des courses en relais.



Concernant mes entraînements, je fais 8 entraînements par semaine soit environ 14h00. En période de vacances je peux nager jusqu'à 18h00 par semaine. A chaque entraînement je nage environ 8 à 9 kilomètres. C'est parfois intense mais j'apprécie particulièrement le fait de me « vider la tête » après les cours.

J'ai en moyenne une compétition par mois. Concernant mon palmarès j'ai déjà remporté pas mal de médailles et de coupes mais celles dont je suis le plus fier ce sont mes 2 médailles de bronze au championnat de France à Pau au 100 et 200 m dos en juillet dernier, j'ai aussi remporté plusieurs Médailles d'or pour des compétitions en Alsace et dans le Grand Est.

Concernant mes projets, j'aimerais vraiment participer aux Jeux Olympiques en 2028 et pourquoi pas avoir plus tard un métier en lien avec ma passion.



La rédaction du BI leur souhaite beaucoup de réussites pour l'année 2023 avec une pluie de médailles pour l'un et pour l'autre !

JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes

Après une campagne électorale menée durant 15 jours par les candidats et après apprentissage du processus de vote, nos écoliers dotés de leur carte électorale, sont passés par l'isoloir et ont mis leur bulletin dans l'urne. L'élection du Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le vendredi 18 novembre à l'école Montjoie.

Les enfants de l'école primaire ont élu parmi les élèves de CE2, CM1 et CM2 leur nouveau Conseil Municipal des Jeunes pour l'année scolaire 2022/2023.

Fonction	NOM Prénom
Maire	Lucas RINGENBACH
Adjoint	Rose FUETTERER
Adjoint	Alicia MEROT
Adjoint	Marceline SIRLIN-LHOMMÉ
Adjoint	Lison CUVILLIERS
Conseiller	Tao BELZUNG
Conseiller	Sasha BUCHHOLZER
Conseiller	Lucy CATHALAN
Conseiller	Miran SAHIN
Conseiller	Maxime ARDIZZONE
Conseiller	Camille BREEMEERSCH
Conseiller	Baptise VILBOIS
Conseiller	Manon MANTOVANI
Conseiller	Apolline SELLET

Le nouveau Conseil siègera environ toutes les 4-6 semaines et sera invité aux manifestations officielles : fête des aînés, cérémonie du 8 mai, Haut-Rhin Propre, journée citoyenne...

Un grand bravo à nos nouveaux élus !



JEUNESSE

Fête de la Saint-Nicolas

Le vendredi 2 décembre, tous les élèves de l'école de Bruebach se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour écouter un conte de la Saint-Nicolas.

Quand la conteuse a terminé de raconter son histoire, les enfants ont eu la surprise de voir Saint-Nicolas, les bras chargés de cadeaux et de friandises, venir leur rendre visite.



Sous les regards des parents, les enfants lui ont présenté quelques chants appris pour cette occasion. Ils se sont bien appliqués pour présenter un joli spectacle.



Saint-Nicolas a ensuite pu procéder à la distribution de cadeaux et de friandises pendant que parents, enfants et enseignants ont poursuivi ce moment convivial autour d'un manala, d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud !



Les enseignants remercient la mairie pour la mise à disposition de la salle et tous les parents qui se sont impliqués dans l'organisation de cet événement qui fut une belle réussite.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Projection du film en Alsacien D'Goda

Samedi 8 octobre à la salle polyvalente, ils étaient nombreux à s'être déplacés pour découvrir le film en alsacien sous-titré en français.

**D'GODA réalisé par Louis Schittly
et Daniel Schlosser**

Résumé : Dans tous les villages, il y avait une femme qui était marraine (Goda) de plusieurs enfants. C'était une sorte d'autorité.

On est au milieu des années 70 et le "progrès"

est en marche. On sacrifie des siècles d'histoire et de paysannerie sur l'autel de l'argent et de l'urbanisation.

Et on détruit une langue au profit d'un français décrété plus moderne...

Des thèmes forts, encore d'actualité aujourd'hui.



Société d'Histoire de Bruebach

BRUEBACH

(Petit condensé de l'histoire locale)

Le passé de **Bruebach**, semble se perdre dans la nuit des temps, (entre 4000 et 4200 ans avant JC), puisque des vestiges d'occupations ; par la civilisation dite du "Rubané" ont été découverts lors de fouilles archéologiques pratiquées dans les années 1980/1990, sur le ban communal.

La présence du village est avérée au Moyen Age, car il est cité dans un acte de donation à

l'Abbaye des "*Dames Nobles de Masevaux*" en 823 par **Louis Ier**, dit le Pieux (où le Débonnaire).

A cette époque la région faisait partie de *l'Empire d'Occident* dont **Louis Ier** était l'Empereur, 4ème fils de Charlemagne il avait hérité de ce titre en 814 à la mort de ce dernier.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Il faudra attendre environ 300 ans avant de retrouver d'autres traces écrites de l'existence du village, ce furent celles-ci, laissées par le **Pape Lucien II**, qui dans ses écrits cite le Couvent "*Saint Apollinaire de Michelbach*", ainsi que les, "*Chevaliers de Saint Jean*" comme étant bénéficiaires des "rentrées" dues par le village. A la même époque les "*Zu-Rhein*", petits nobles mulhousiens, eux aussi tiraient des subsides de Bruebach.

En 1443, le village fut détruit en grande partie par une incursion de troupes bâloises en représailles d'un "délit non défini" *Le vin fourni par Bruebach n'aurait-il pas été du goût de l'évêque de Bâle ????*). Les habitations et dépendances du village furent incendiées.

Par la suite, à l'époque du "*Saint Empire Romain Germanique*" le village fit partie des possessions des "*Habsbourg*", qui le laissèrent en fief aux "*Frohberg*". (En français "*Montjoie*".)

Ces derniers n'abandonnèrent leurs "droits" sur Bruebach qu'en 1789 au moment de la Révolution française. Bien que dans les autres parties de la France cela ait été fait depuis des décennies.

Certainement que le village eut à subir les affres des diverses guerres et révoltes des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles comme par exemple: *la révolte du Bundschuet* (*), *la guerre de 30 ans*, *celle de 100 ans*, *la révolte des paysans du Sundgau*, mais il n'en reste pas de traces ni écrites ni autres, tout au plus un "lieu dit" nommé *Em Galgaloch* (le trou du gibet), laisse supposer, qu'à ces époques, des exécutions légales ou autres y eurent lieu.

(* *Révolte des paysans débutant en Bavière et s'étendant à l'Alsace et dans toute la vallée du Rhin durant une partie du XIV^{ème} siècle.*

Les dernières guerres, 1914/1918 et 1939/1945, firent relativement peu de dégâts matériels au niveau du village, mais comme toutes les agglomérations d'Alsace il y eut un lourd tribut humain à payer, surtout en 39/45, ou plusieurs jeunes gens furent incorporés de force par les Allemands et, pour la plupart, envoyés sur le

front de l'Est. Peu d'entre eux y survécurent.

Il y eut aussi une victime civile Madame SCHUMEISTER, partie aux champs et tuée par un éclat de mortier.

Les armoiries du village, sont simples, et **L'Armorial de la Généralité d'Alsace** " datant du XVI^{ème} siècle les décrit de la façon suivante " D'or à la macle de sable posée en fasce "(**)

(**) *La macle = losange. Sable = gris.*

Le **Sundgau** n'est pas renommé pour ses vignobles, et pourtant autrefois, déjà au Moyen Age, Bruebach produisait un vin apprécié dans la région et plus spécialement par l'évêché de Bâle, malheureusement cette activité prit fin avec la survenue du phylloxéra qui détruisit les vignes au 19^{ème} siècle.

Si le village fut principalement agricole jusque dans les années 1950/1955; par la suite l'attrait de Mulhouse avec ses industries et commerces provoqua l'"exode journalier" de la majorité de sa population. (néanmoins certains continuèrent à pratiquer une agriculture "d'appoint").

Les petites exploitations agricoles cessèrent peu à peu leurs activités les unes après les autres, (leurs propriétaires donnant en bail ou vendant leurs terrains à 3 ou 4 fermes plus importantes, qui existent toujours), préférant se rendre en ville pour y travailler et avoir des revenus plus stables.

P.S. : Les lecteurs intéressés pourront trouver plus d'informations sur BRUEBACH, dans les différents numéros de la Société d'Histoire de Bruebach.

Rémy SELLET



CALENDRIER COLLECTE ANNEE 2023

1er semestre

La collecte peut-être décalée de quelques heures
dans la journée en cas de périodes
de canicules, de fortes chaleurs

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin							
1	D	Nouvel An	1	M		1	M		1	S		1	L		1	J	
2	L		2	J	TRI SELECTIF	2	J	TRI SELECTIF	2	D		2	M	O.M.	2	V	
3	M	O.M.	3	V		3	V		3	L		3	M		3	S	
4	M		4	S		4	S		4	M	O.M.	4	J		4	D	
5	J	TRI SELECTIF	5	D		5	D		5	M		5	V		5	L	
6	V		6	L		6	L		6	J		6	S		6	M	O.M.
7	S		7	M	O.M.	7	M	O.M.	7	V		7	D		7	M	
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L	Victoire 1945	8	J	TRI SELECTIF
9	L		9	J		9	J		9	D	Pâques	9	M	O.M.	9	V	
10	M	O.M.	10	V		10	V		10	L	Lundi Pâques	10	M		10	S	
11	M		11	S		11	S		11	M	O.M.	11	J	TRI SELECTIF	11	D	
12	J		12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	V		13	L		13	L		13	J	TRI SELECTIF	13	S		13	M	O.M.
14	S		14	M	O.M.	14	M	O.M.	14	V		14	D		14	M	
15	D		15	M	ENCOMBRANTS	15	M	ENCOMBRANTS	15	S		15	L		15	J	
16	L		16	J	TRI SELECTIF	16	J	TRI SELECTIF	16	D		16	M	O.M.	16	V	
17	M	O.M.	17	V		17	V		17	L		17	M	ENCOMBRANTS	17	S	
18	M	ENCOMBRANTS	18	S		18	S		18	M	O.M.	18	J		18	D	
19	J	TRI SELECTIF	19	D		19	D		19	M	ENCOMBRANTS	19	V		19	L	
20	V		20	L		20	L		20	J		20	S		20	M	O.M.
21	S		21	M	O.M.	21	M	O.M.	21	V		21	D		21	M	ENCOMBRANTS
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J	TRI SELECTIF
23	L		23	J		23	J		23	D		23	M	O.M.	23	V	
24	M	O.M.	24	V		24	V		24	L		24	M		24	S	
25	M		25	S		25	S		25	M	O.M.	25	J	TRI SELECTIF	25	D	
26	J		26	D		26	D		26	M		26	V		26	L	
27	V		27	L		27	L		27	J	TRI SELECTIF	27	S		27	M	O.M.
28	S		28	M	O.M.	28	M	O.M.	28	V		28	D	Pentecôte	28	M	
29	D					29	M		29	S		29	L	Lundi Pentecôte	29	J	
30	L					30	J	TRI SELECTIF	30	D		30	M	O.M.	30	V	
31	M					31	V					31	M				

Les bacs doivent être sortis impérativement la veille du jour de ramassage des déchets ménagers.

	Ordures ménagères
	Encombrants
	Collecte sélective
	Jours fériés

Pour toutes questions concernant la collecte, un interlocuteur

N° Vert : 0 800 318 122

Appel gratuit depuis un poste fixe

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

RAPPEL SUR LES ENCOMBRANTS

Ramassage :
3ème mercredi du mois
Quantités : maximum 1 m³ / adresse

Admis à la collecte en porte à porte :

- Mobilier
- Lits, matelas, sommiers
- Petites pièces en ferraille
- Meubles, sièges, canapés
- Cuisinières à gaz uniquement
- Petites pièces automobiles
- Résidus de bricolage familial : planches, papiers peints petit outillage



bricolage familial

Exclus de la collecte en porte à porte :

(Ces déchets sont à déposer en déchetterie où ils seront pris en compte dans les filières de traitement et de valorisation adéquates).

- Réfrigérateurs
- Huiles végétales et minérales
- Médicaments et produits toxiques
- Pneus
- Fûts de tout type fermés et non vidés
- Gravats, déblais
- Lave-vaisselle, lave-linge et électroménager
- Piles
- Batteries
- Peintures et solvants
- Bouteilles de gaz



électroménager



réfrigérateurs & congélateurs



terre, déblais, gravats

Sont exclus également de la collecte des déchets encombrants en porte à porte :

- Les déchets ménagers
- Les déchets contaminés (hôpitaux, cliniques)
- Les déchets spéciaux (inflammables, toxiques, corrosifs)
- Les déchets des entreprises, grandes surfaces



Déchets Ménagers Spéciaux

Déchets verts :

Ils doivent en priorité être déposés en déchetterie pour être recyclés .

Les déchets non conformes laissés par le collecteur doivent être évacués du domaine public par la personne qui les a déposés.



**Les collectes sont maintenues
les jours fériés**

La collecte peut-être décalée de quelques heures
dans la journée en cas de périodes
de canicules, de fortes chaleurs

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	S	1	M O.M.	1	V	1	D	1	M TOUSSAINT	1	V
2	D	2	M	2	S	2	L	2	J	2	S
3	L	3	J TRI SELECTIF	3	D	3	M O.M.	3	V	3	D
4	M O.M.	4	V	4	L	4	M	4	S	4	L
5	M	5	S	5	M O.M.	5	J	5	D	5	M O.M.
6	J TRI SELECTIF	6	D	6	M	6	V	6	L	6	M
7	V	7	L	7	J	7	S	7	M O.M.	7	J TRI SELECTIF
8	S	8	M O.M.	8	V	8	D	8	M	8	V
9	D	9	M	9	S	9	L	9	J TRI SELECTIF	9	S
10	L	10	J	10	D	10	M O.M.	10	V	10	D
11	M O.M.	11	V	11	L	11	M	11	S ARMISTICE	11	L
12	M	12	S	12	M O.M.	12	J TRI SELECTIF	12	D	12	M O.M.
13	J	13	D	13	M	13	V	13	L	13	M
14	V FETE NATIONALE	14	L	14	J TRI SELECTIF	14	S	14	M O.M.	14	J
15	S	15	M O.M.	15	V	15	D	15	M ENCOMBRANTS	15	V
16	D	16	M ENCOMBRANTS	16	S	16	L	16	J	16	S
17	L	17	J TRI SELECTIF	17	D	17	M O.M.	17	V	17	D
18	M O.M.	18	V	18	L	18	M ENCOMBRANTS	18	S	18	L
19	M ENCOMBRANTS	19	S	19	M O.M.	19	J	19	D	19	M O.M.
20	J TRI SELECTIF	20	D	20	M ENCOMBRANTS	20	V	20	L	20	M ENCOMBRANTS
21	V	21	L	21	J	21	S	21	M O.M.	21	J TRI SELECTIF
22	S	22	M O.M.	22	V	22	D	22	M	22	V
23	D	23	M	23	S	23	L	23	J TRI SELECTIF	23	S
24	L	24	J	24	D	24	M O.M.	24	V	24	D
25	M O.M.	25	V	25	L	25	M	25	S	25	L NOEL
26	M	26	S	26	M O.M.	26	J TRI SELECTIF	26	D	26	M O.M.
27	J	27	D	27	M	27	V	27	L	27	M
28	V	28	L	28	J TRI SELECTIF	28	S	28	M O.M.	28	J
29	S	29	M O.M.	29	V	29	D	29	M	29	V
30	D	30	M	30	S	30	L	30	J	30	S
31	L	31	J TRI SELECTIF			31	M O.M.			31	D

Les bacs doivent être sortis impérativement la veille du jour de ramassage des déchets ménagers.

	Ordures ménagères
	Encombrants
	Collecte sélective
	Jours fériés

Pour toutes questions concernant la collecte, un interlocuteur

N° Vert : 0 800 318 122

Appel gratuit depuis un poste fixe

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association Culture et Loisirs

MARCHE DE LA CHOUCROUTE

Dimanche 30 octobre, l'ACL a organisé sa traditionnelle marche de la choucroute.

Malgré les belles couleurs automnales, cette marche avait une allure de printemps.

Un parcours tracé par Messieurs Francis Bach et Christian Kientzy passait à travers champs devant la source et jusqu'à la forêt de Flaxlanden. Dès la première heure les marcheurs avaient déjà chaud.

Après une dizaine de km les randonneurs se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'une choucroute garnie bien méritée. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui contribuent à la réussite de cette manifestation.



VISITE DU PÈRE NOEL AUPRES DES ENFANTS ET ADOLESCENTS QUI PRATIQUENT UNE ACTIVITE A L'ACL

Activité enfants, travail en groupe, souplesse, jeux et danse le lundi de 16h10 à 17h10.

YOGA le mardi de 18h30 à 19h45. Il rendra également une visite à la section HIP HOP qui se retrouve les jeudis de 18 h à 19 h ainsi qu'à la section TENNIS DE TABLE qui se fait le vendredi de 19h30 à 20h30.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ACTIVITES

Venez découvrir les nombreuses activités de l'ACL possibilité de s'inscrire en janvier.

DANSE DE SALON - TENNIS DE TABLE adultes et enfants - YOGA - ACTIVITE POUR LES ENFANTS - PILATES - GYM ADAPTEE - FLAMENCO - COURS D'ANGLAIS - GYM DU DOS - BODY RENFO - PEINTURE - STEP - HIP HOP - ZUMBA - MARCHE - RENCONTRE DES SENIORS.

Pour tout renseignement

Brigitte OSTERTAG au 06 84 53 21 41
Brigitte DECOURSIERE 06 89 51 02 78
Huguette ROGENMUSER 03 69 19 83 26
ou sur le site : acl-bruebach.fr

La Présidente, Brigitte OSTERTAG

Association des Parents d'Elèves

HALLOWEEN PAR UNE DOUCE NUIT D'ÉTÉ

Le lundi 31 octobre 2022, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Montjoie a eu le bonheur de pouvoir réitérer sa « Soirée halloween et repas Food Truck ».

La météo était plus que clémente. Plus de 250 personnes munies de leurs lanternes ont sillonné les rues bruebachoises, encadrées par des bénévoles de l'association. Une randonnée nocturne où fantômes, sorcières et zombis sont allés toquer aux portes décorées du village pour demander « des bonbons ou un sort ! ». Un grand bravo aux maisons qui s'étaient transformées en véritables lieux d'épouvante. Et nous remercions chaleureusement les habitants qui ont bien voulu ouvrir leurs portes et distribuer des friandises : sans vous, cette soirée n'aurait pas eu la même saveur pour les enfants, MERCI !



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Comme l'an dernier, les food trucks « Toto Kebab », « Maison Kurtos » et « La cuisine de Carmen », installés devant la salle polyvalente, ont régalé les papilles et rempli les estomacs des petits et grands monstres affamés.

Pour ceux qui avaient décidé de rester sur place, la salle décorée aux couleurs d'halloween a permis de passer un moment convivial pour boire, manger et échanger au son d'une musique d'épouvante.



Pendant la soirée, un jury impartial a départagé parmi 55 enfants adorablement affreux, le meilleur déguisement. Les 3 finalistes ont remporté un bouquet de bonbons. Et bravo à Améo, notre grand gagnant déguisé en « Zombi Pirate ».



Merci à tous les participants, aux food trucks et à tous les bénévoles qui ont rendu cette soirée possible et ont permis un tel succès.

A l'année prochaine !

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

QUAND NOËL SONNE À BRUEBACH

Le dimanche 4 décembre, l'APE Montjoie organisait la 2ème édition de son marché de Noël dans la salle polyvalente de Bruebach.

Près d'une trentaine d'artisans-créateurs et commerçants locaux étaient présents.

Le stand de l'APE proposait du bon chocolat chaud, du vin chaud et des crêpes gourmandes dans une ambiance de fête sur un fond musical de saison.

De très beaux bricolages, réalisés par les enfants, étaient également en vente, afin de financer la classe de mer qui aura lieu au mois de juin à Perros-Guirec.

Et dans la cour de l'école, la distribution des sapins commandés battait son plein, pendant que le Père Noël et ses deux lutins livraient au domicile de certains.



Les stands étaient tous plus magnifiques les uns que les autres. Nous pouvions nous offrir des savons artisanaux, des bredeles, des bougies, des objets en bois, des créations florales ou couronnes de Noël, des objets en métal, des poteries, des objets cousus main, des bijoux, des couteaux, des soins bien-être, du miel, de la bière et même du rhum arrangé ou des bonbons anciens. Les enfants pouvaient se faire maquiller. Il y en avait pour tout le monde !



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Tous les petits animaux en crochet réalisés et vendus par Pascale au profit de la SPA de Mulhouse Haute-Alsace ont trouvé une nouvelle famille. Et les enfants heureux sont repartis avec leur nouveau compagnon en faisant en plus de cela une belle action.



Sabrina de RestO Truck a régalé les visiteurs à midi avec ses délicieuses recettes : le burger d'angus et les frites de patates douces ont eu un énorme succès.



Le Père Noël en personne, accompagné de la Mère Noël, sont passés en traîneau lumineux en fin de journée afin de distribuer aux enfants quelques papillotes. Et grâce à sa boîte aux lettres magique, les enfants ont pu envoyer leur lettre vers le pôle Nord.



Merci à tous les exposants pour leur bonne humeur, leur bienveillance et pour la qualité des stands proposés.

Merci à tous nos acheteurs de sapins et à tous nos visiteurs qui ont illuminé cette journée.

Et un grand merci également à tous les bénévoles sans qui cette journée n'aurait pas été possible.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



FETE DE NOËL ET 60^e ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE BRUEBACH

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022 – Salle polyvalente

Le public venu nombreux a pu apprécier un programme varié pour fêter Noël et le 60^e Anniversaire de l'École de Musique.



- * Beau concert de l'orchestre éphémère des « élèves d'hier et d'aujourd'hui »
- * Spectacle de magie pour les enfants dans un merveilleux décor de Noël.
- * Arrivée du Père Noël - distribution des cadeaux à tous les élèves et encadrants
- * Musique et chants participatifs de Noël.



Tout le long de la soirée, la traditionnelle et excellente soupe de légumes était au rendez-vous, ainsi que la petite restauration, pâtisserie, manalas et gâteaux.

Magnifique soirée festive, pleine de bonheur et de convivialité

Un grand Merci à tous.

« JOYEUX NOËL »



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Conseil de Fabrique

COLLECTE AU PROFIT DE L'HOSPICE BOLINGO CREEE PAR LE PÈRE MICHEL A KINSHASA EN R.D. DU CONGO

Dans le cadre de l'effort de solidarité pendant le temps de l'Avent nous vous proposons une action au profit de l'hospice BOLINGO à Kinshasa, qui s'occupe de personnes âgées abandonnées (voir pages 5-6 du bulletin).

Si vous voulez bénéficier d'une **déduction fiscale**, vous pouvez **adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de « Conseil de Fabrique de Landser »**, qui transmettra à l'association sur place.



COLLECTE AU PROFIT DE CARITAS

Pendant l'Avent

Collecte au profit de CARITAS Kembs, Landser, Sierentz



Caritas renouvelle la collecte de denrées non périssables (raviolis, pâtes, riz, huile, farine, etc.) afin de pouvoir répondre à la demande des familles qui sont soutenues par nos bénévoles.

Ces dons peuvent être déposés au presbytère de Landser lors des permanences ou au fond de nos églises lors des célébrations.

Vous pouvez également déposer un chèque au nom de Caritas Kembs, Landser et Sierentz pour un usage local. (Les chèques envoyés à Caritas-Alsace de Strasbourg sont destinés à un usage plus large !)

D'avance un grand MERCI pour votre participation.

MISE EN PLACE DE LA CRECHE

Lors de cette matinée nous en avons également profité, pour dépoussiérer le grand lustre central de l'église. Là encore exercice qui nécessite de l'expérience. Ce grand lustre peut être descendu à partir du grenier pour faciliter son nettoyage. Sans l'implication des bénévoles et du conseil de Fabrique tout ceci ne serait pas possible. Merci à eux.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Comme chaque année au mois de décembre, le conseil de Fabrique se retrouve avec l'aide de bénévoles à l'église pour l'installation de la crèche.

Cette année M. Spraul de Steinbrunn le Bas nous a livré un très grand sapin, son installation fût très périlleuse.

N'hésitez pas à venir admirer la crèche lors de la vigile de la nativité le 24 décembre à 17H.



Pour une séance de rattrapage vous pourrez venir visiter la crèche le dimanche 8 janvier de 14H à 17H dans le cadre du circuit des crèches de la communauté de paroisse.



Le conseil de Fabrique
vous souhaite
de douces et belles fêtes de Noël.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association Culture et Loisirs



Les années passent avec nos joies, nos peines et nos surprises.

**L'ensemble du comité de l'ACL vous souhaite
une très belle et lumineuse année 2023.**

Que la force et le courage soutiennent la réalisation
de vos projets.

Ne résistez ni à la gaité, ni à la passion, sachez vivre heureux
tout au long de cette nouvelle année.

La Présidente, Brigitte OSTERTAG

Société d'Histoire de Bruebach

BULLETIN

Enfin vient de paraître le Bulletin N° 13. N'hésitez pas à demander le bulletin N° 12 pour ceux qui n'ont pas pu l'acquérir. Ce nouveau bulletin retrace des articles de la vie parfois tumultueuse à Bruebach, la guerre des paysans en 1633 dans le Sundgau, la famille Erhart immigrée aux Etats Unis, la 1^{ère} partie de la campagne de Russie d'un capitaine des grenadiers etc.

Comme d'habitude nous passerons vous le proposer dans les prochains jours.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BRUEBACH



Bulletin n° 13 - 2021/22



Le comité vous adresse de
Joyeuses fêtes de Noël
et une Bonne Année 2023
pleine de Bonheur et de santé
pour vous et vos familles.

Le Président, Paul KARLEN

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



« L'ECOLE DE MUSIQUE DE BRUEBACH »
vous souhaite de



Meilleurs Vœux pour 2023

**L'Harmonie-Fanfare
de Bruebach
vous souhaite
une belle et heureuse
année 2023.**



AGGLOMERATION



2023 : m2A assure pour vous la gestion de l'eau

À compter du 1^{er} janvier 2023, en application de la loi NOTRe, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) assurera la gestion et la distribution de l'eau potable pour tous les habitants de son territoire, en remplacement des communes qui en avaient jusqu'à présent la compétence.

Ce qui ne change pas au 1er janvier 2023

Afin d'assurer la continuité du service, pendant la phase transitoire d'installation de la nouvelle régie communautaire, vos contacts habituels pour la facturation et les urgences ne changent pas.

Le prix et la qualité de l'eau ne changent pas.

Votre contact facturation reste la Mairie de Bruebach, joignable, pendant les horaires d'ouverture, au 03.89.81.31.09

En cas d'urgence :

- ♦ avant votre compteur d'eau (canalisation en dehors de votre logement ou de votre terrain), votre contact reste inchangé et est joignable au 03.89.81.31.09 (pendant les horaires d'ouverture de la mairie),
- ♦ après votre compteur d'eau (dans votre logement ou sur votre terrain), contactez un installateur sanitaire.

Ce qui change au 1er janvier 2023

m2A succède à votre commune et devient la Régie communautaire de l'Eau.

L'équipe de la régie communautaire de l'Eau m2A se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans le cadre du transfert de cette compétence, les informations relatives à votre abonnement Eau sont transmises à Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), qui assure la protection et la confidentialité de vos données personnelles dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Cette opération s'effectuera début 2023 via une migration sécurisée des bases de données concernées. Pour exercer vos droits ou pour toute demande d'information, contactez notre service Management du Risque Numérique - donneespersonnelles@mulhouse-alsace.fr ou à l'adresse Mulhouse Alsace Agglomération - 2, rue Pierre et Marie Curie - 68948 Mulhouse Cedex 9.

AGGLOMERATION

Sivom Région Mulhousienne

ASSAINISSEMENT

Le Sivom a fait le choix de se doter d'un contrat d'exploitation sur la totalité de son périmètre, marché d'exploitation attribué à la société SUEZ.

A compter du 30 décembre, nous avons souhaité, dans un esprit de simplification et de praticité, mettre à disposition des usagers et administrés de vos communes un numéro unique 03 10 00 40 75 (Tarif d'une communication locale) et une adresse mail unique assainissement@sivom-mulhouse.fr pour toute demande ayant trait à l'assainissement des eaux usées (informations, contrôle, urgence, demande de raccordement, prise de rendez-vous etc.)

A compter du 30 décembre 2022

Pour toute demande relative à
l'assainissement des eaux usées

**Urgence,
Contrôle,
Demande de
raccordement**

un numéro unique*
03 10 00 40 75

- **une adresse mail unique**
assainissement@sivom-mulhouse.fr
- un accueil sur rendez-vous à Illzach

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

* Tarif d'une communication locale

ETAT CIVIL

Anniversaires

Octobre

14.10	Mme MEYER née FRITSCH Monique	86 ans
15.10	M. HUA VAN Minh	81 ans
29.10	M. BEHRA Robert	92 ans

Novembre

05.11	Mme ROESCH née MARTIN Alice	90 ans
08.11	M. WILLEMIN Bernard	83 ans
15.11	M. BISCH André	91 ans
17.11	M. SEILLER François	85 ans
25.11	Mme BINGLER née JUND Hélène	101 ans
26.11	Mme HUG née MARTIN Bernadette	88 ans

Décembre

11.12	M. HANTZ Gérard	83 ans
15.12	Mme DELARBRE née HERRMANN	85 ans
18.12	Mme BISCH née SELLET Louise	96 ans
18.12	Mme DAULL née FEIDT Marthe	98 ans
25.12	M. MARTIN Justin	95 ans
30.12	M. MOLARO Jean	82 ans



Mme MEYER Monique



Mme DELARBRE Ruth

ETAT CIVIL

Pacs



15.10 Jordan KOLIFRATH et Sarah MUELLER



13.12 Sébastien BLAESY et Laure ZIMMERMANN

Noces d'or



03.11 KOHLER Christian et Marie-Josée

INFOS PRATIQUES

Numéros Utiles

Urgence

SAMU

15

SOS Mains

03 89 32 55 07

Centre anti-poison

03 88 37 37 37

Pompiers

18 / 112 portable

Police

17

Gendarmerie Lutterbach

03 89 52 12 12

Morschwiller-le-Bas

03 89 42 44 45

Brigade verte

03 89 74 84 04

Urgence électricité

09 72 67 50 68

Urgence gaz

0 800 47 33 33

SPA

03 89 33 19 50

Service public

Préfecture du Haut-Rhin

www.haut-rhin.gouv.fr

Mulhouse Alsace Agglomération

m2A

www.mulhouse-alsace.fr

SIVOM Mulhouse Eaux usées

03 10 00 40 75

[assainissement@sivom-](mailto:assainissement@sivom-mulhouse.fr)

mulhouse.fr

Transport en commun SOLEA

www.solea.info

Transport SNCF TER

[https://www.ter.sncf.com/grand-](https://www.ter.sncf.com/grand-est)

est

Maison de Justice

03 89 36 80 30

La Poste d'Habsheim

03 89 31 88 60

Tri sélectif

Brunstatt-Didenheim déchetterie

03 89 06 46 80

Du lundi au samedi :

9h à 11h30 et 14h à 18h

SIVOM Mulhouse déchetterie

03 89 43 21 30

Ramassage des encombrants

le 3ème mercredi du mois

Education

Ecole maternelle

03 89 81 33 70

Ecole primaire

03 89 81 33 91

Périscolaire

03 89 28 47 20

Relais Assistante

Maternelle

L'Eglantine de Riedisheim

03 89 65 35 61

mf@rpe-eglantine.com

Associations

A.C.L.

06 84 53 21 41

Chorale Sainte-Cécile

03 89 81 39 56

Ecole de musique

06 26 45 06 39

Harmonie-Fanfare

03 89 81 31 23

Conseil de Fabrique

06 09 25 29 33

Société d'Histoire

09 87 05 15 58

A.P.E. Montjoie

06 22 38 44 89

Presbytère de Landser

Permanences téléphoniques

03 89 81 30 60 :

Mardi de 16h30 à 19h00

Jeudi et vendredi de 17h00 à 17h45

Samedi de 10h00 à 11h30

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune de
Bruebach : bruebach.fr

Pour recevoir les nouvelles, inscrivez-vous à la newsletter

Agenda

Dimanche 19 mars

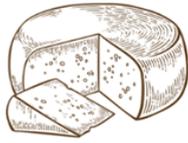
Marche du Printemps organisée par l'A.C.L..

Dimanche 26 mars

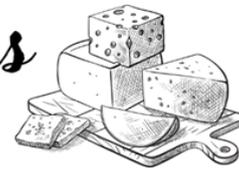
Loto organisée par l'APE Montjoie.

Dimanche 23 avril

Fête Printanière organisée par l'Harmonie-Fanfare.



Vente de Fromages



L'association des parents d'élèves organise une **vente de fromages** en partenariat avec la fromagerie de Bremondans, dans le Doubs.

Les bénéfices de cette vente seront reversés à l'école de Bruebach pour le financement de la **classe de mer** des élèves en Bretagne, à Perros-Guirec.

Le bon de commande ci-dessous est à retourner **avant le 13/01/23** dans la boîte aux lettres de l'APE, située Rue Hubert Zuber, 68440 BRUEBACH, avec le règlement **par chèque à l'ordre de l'APE MONTJOIE**.

Le **retrait des commandes** aura lieu devant l'école le **27 janvier entre 16h et 18h**.

Renseignements : ape.montjoie@gmail.com - Tél : 06 22 38 44 89

Bon de commande



Nom – prénom :

Adresse :

Tel :

	Prix unitaire (€)	Quantité	Total (€)
Tomme à l'ail des ours – 500g*	13		
Comté doux (6mois) – 500g*	7		
Comté fruité (1 an) – 500g*	8		
Comté vieille réserve (2 ans) – 500g*	11		
Morbier – 500g*	8		
Raclette nature – 500g*	8		
Raclette à la moutarde – 500g*	9		
Raclette au poivre – 500g*	9		
Raclette fumée – 500g*	9		
Saucisses fermières (type Morteau) A l'unité (350 - 400g)	7		
Mont d'or (petit) – 400g*	10		
Mont d'or (moyen) – 800g*	15		
Cancoillotte nature – le pot	5		
Cancoillotte ail – le pot	5		
Cancoillotte vin blanc – le pot	5		
Reblochon – 500g*	13		
Total			

**les poids sont donnés à titre indicatif : ils peuvent varier de +/- 50 grammes.*